

Vaccin contre l'*Haemophilus influenzae* de type b

Protégez-vous ainsi que votre enfant. En vous faisant vacciner à temps, vous et votre enfant pouvez vous protéger durant votre vie d'un grand nombre de maladies. Dans les 50 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre mesure sanitaire.

Qu'est-ce que l'*Haemophilus influenzae* de type b?

- L'*Haemophilus influenzae* de type b (Hib) est une infection bactérienne qui peut provoquer des infections graves, voire mortelles, comme une infection des membranes du cerveau (méningite) et du sang (septicémie).
- Ces infections peuvent également provoquer des dommages permanents au cerveau ou la surdité.
- Malgré son nom, cette maladie n'est pas la même que l'influenza (grippe).
- L'Hib se propage lorsque la personne infectée tousse ou éternue ou encore par contact rapproché (face à face).
- Elle peut aussi se propager par la salive ou les crachats, lorsque les personnes s'embrassent ou partagent certaines choses telles que des aliments, des ustensiles ou des boissons.
- Un (1) enfant sur 20 atteint de cette maladie peut en mourir.

Comment prévenir une infection par l'Hib?

- Faites-vous vacciner. Le vaccin est le meilleur moyen de protection contre cette maladie grave et parfois mortelle.
- Quand vous faites vacciner votre enfant, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. se laver les mains).

Qui peut se faire vacciner gratuitement en Saskatchewan?

Les personnes âgées de 5 ans ou plus qui :

- sont des receveurs d'implant cochléaire.
- ont une infection à VIH.
- ont des déficiences de l'immunité humorale.

- souffrent d'immunosuppression en raison d'une thérapie médicale ou d'une affection sous-jacente (p. ex. cancer, maladie de Hodgkin, leucémie, lymphome, myélodysplasie, immunodéficience congénitale).
- souffrent d'asplénie (fonctionnelle ou anatomique).
- ont reçu une greffe y compris de la moelle osseuse, d'organes pleins et de cellules souches.
- Chez les jeunes enfants, l'immunisation contre l'Hib est combinée à d'autres vaccins, tels que ceux contre le tétanos, la diphtérie, la coqueluche et la poliomyélite.

Qui ne devrait pas se faire vacciner?

Une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, ne justifie pas d'éviter la vaccination.

- Toute personne souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter à plus tard la vaccination.
- Toute personne ayant eu une réaction pouvant entraîner la mort à la suite de l'injection d'une dose antérieure du vaccin ou qui souffre d'allergies graves à un de ses composants.

Quelles sont les réactions possibles au vaccin?

Les vaccins sont des produits sûrs. En fait, il est bien plus dangereux d'être atteint d'une infection par l'Hib que de se faire vacciner.

Les réactions au vaccin les plus courantes peuvent comprendre :

- une douleur, une rougeur et une enflure au point d'injection;
- de la fièvre, de la somnolence ou une perte d'appétit;
- En général, ces réactions sont légères et ne durent qu'un ou deux jours.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique mortelle nommée anaphylaxie.

De l'acétaminophène (Tylenol® et Tempra®) peut être administré contre la fièvre ou la douleur. Il ne faut PAS administrer d'AAS (Aspirin®) aux personnes de moins de 20 ans afin d'éviter toute apparition du syndrome de Reye.

Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 9-1-1 ou le numéro d'appel des secours locaux. Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez, dès que possible, toute réaction inhabituelle ou indésirable à votre infirmière de la santé publique ou à votre médecin.

Communiquez avec votre infirmière de la santé publique si :

- Vous avez des questions ou des craintes en ce qui concerne votre réaction ou la réaction de votre enfant à un vaccin.
- Vous avez dû emmener votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé pour une maladie pouvant être liée à l'immunisation.

Que contient le vaccin?

Le vaccin contient les ingrédients suivants : polysaccharide capsulaire purifiée d'*haemophilus influenzae* de type b, protéine tétanique, saccharose, trométamol, et solution de chlorure de sodium.

Afin de garder un dossier complet, tous les vaccins administrés à une personne seront consignés par le personnel de la santé publique dans le registre provincial informatisé d'immunisation nommé Panorama. Panorama est le système électronique sécurisé utilisé en Saskatchewan afin d'enregistrer et de gérer les dossiers d'immunisation et de santé liée à la vaccination de tous les résidents de la province. Votre dossier d'immunisation est également susceptible d'être consulté par des professionnels de la santé afin de fournir des services de santé publique, d'aider au diagnostic et au traitement, et de contrôler la propagation des maladies évitables par la vaccination. Vous trouverez plus d'information sur Panorama dans le feuillet d'information Protection de la confidentialité de votre dossier.

Pour en savoir plus, communiquez avec vos services de santé publique locaux, votre médecin, votre infirmière praticienne OU la ligne InfoSanté au 811.

Références : Guide canadien d'immunisation, 7^e éd. (2006); Monographie de produit (2006); HealthLink BC, 16 (2007).